

**Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation**



**OFFICE DE LA QUALITE ET DE LA RESPONSABILITE EN
EDUCATION**

86 % des élèves de 10e année de l'Ontario ont réussi le test de compétences linguistiques en 2011; le suivi du progrès des élèves de la 3e année à la 10e année démontre l'importance du soutien en littératie dès les premières années d'études

TORONTO, le 8 juin 2011 /CNW/ - L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) diffuse aujourd'hui les faits saillants du rendement des élèves au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL), 2011, auquel 5 869 élèves de langue française étaient admissibles pour la première fois en mars dernier. Parmi les 5 458 élèves qui ont fait le test, 86 % l'ont réussi, maintenant ainsi les taux de réussite élevés des années précédentes. En outre, le taux de réussite de cette année représente une augmentation de quatre points de pourcentage par rapport à celui de l'année dernière et le plus fort taux jamais enregistré depuis la création du TPCL.

Cette année, c'est la première fois que l'OQRE a pu suivre le progrès des élèves à l'aide des trois tests provinciaux : de celui de 3^e année à celui de 6^e année puis à celui de 10^e année. Ce suivi démontre combien apporter un soutien assidu et ciblé en littératie aux élèves dès les premières années de leur scolarité est important pour les aider à développer leurs compétences dans ce domaine.

Parmi les élèves qui étaient en 10^e année en 2011, 61 % (3 593) faisaient déjà partie du système éducatif de l'Ontario lors des tests provinciaux de 3^e année et de 6^e année. Parmi ces élèves, 3 404 ont fait le TPCL cette année, 153 ont bénéficié d'un report à une administration ultérieure et 36 étaient absents le jour du test. Sur les 3 404 élèves qui ont fait le test :

- 1 622 (48 %) ont réussi le TPCL et avaient également atteint la norme provinciale en lecture à la fois en 3^e année et en 6^e année.
- 1 344 (39 %) ont réussi le TPCL bien qu'ayant connu quelques difficultés au palier élémentaire, n'ayant pas atteint la norme provinciale en lecture en 3^e année ou en 6^e année, ou bien les deux.
- 298 (9 %) n'ont pas réussi le TPCL et n'avaient atteint la norme provinciale en lecture ni en 3^e année ni en 6^e année.

« Les résultats de cette année confirment que la majorité des élèves de 10^e année de l'Ontario parvient à acquérir les compétences de base en lecture et en écriture requises pour s'épanouir à l'école et au-delà de l'école », a dit monsieur Brian Desbiens, président du conseil d'administration de l'OQRE. « Notre analyse du progrès des élèves est un rappel sans équivoque de la nécessité de renouer avec nos efforts en matière d'identification et d'appui des élèves connaissant des difficultés au début de leur scolarité. »

« Les études de l'OQRE en matière de suivi du progrès des élèves sont une source de renseignements précieux pour la communauté enseignante et les parents. Elles indiquent que les élèves qui acquièrent de solides bases en littératie dès le début de leur scolarité ont plus de chance de pouvoir maintenir et développer ces bases à mesure qu'ils progressent dans leur scolarité », a dit madame Marguerite Jackson, directrice générale de l'OQRE. « De plus, les résultats de ces études démontrent l'impact positif d'un suivi régulier associé à un enseignement personnalisé à chaque étape de l'éducation de l'élève. »

Les résultats du TPCL de cette année corroborent les récents résultats au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), selon lesquels les élèves qui ont réussi le TPCL 2011 avaient atteint ou dépassé le niveau 2 à l'évaluation du PISA, un niveau comparable au niveau de compétences minimales en littératie requis

pour réussir le TPCL.

Le TPCL est un test provincial fondé sur les habiletés en lecture et en écriture que les élèves devraient avoir acquises dans toutes les matières à la fin de la 9^e année. La réussite du test ou du Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario est l'une des 32 conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Le 15 juin, l'OQRE diffusera les résultats du TPCL à l'échelle des écoles et des conseils scolaires. Les écoles et les conseils scolaires tiendront leurs résultats confidentiels jusqu'à cette date et pourront en parler à partir du 16 juin.

Ces renseignements seront affichés sur le site Web de l'OQRE, au www.oqre.on.ca, alors qu'ils seront diffusés au public.

Available in English

Document d'information

1. Faits saillants des résultats du TPCL, 2010-2011

a) Élèves admissibles pour la première fois

- Cette année, sur les 5 869 élèves qui étaient admissibles à faire le test pour la première fois :
 - 5 458 (93 %) ont fait le test
 - 352 (6 %) ont bénéficié d'un report
 - 59 (1 %) étaient absents le jour du test
- Sur les 5 458 élèves admissibles pour la première fois qui ont fait le test :
 - 4 681 (86 %) l'ont réussi
 - 777 (14 %) ne l'ont pas réussi

b) Élèves admissibles antérieurement

- Cette année, sur les 1 802 élèves qui étaient admissibles à faire le test antérieurement :
 - 952 (53 %) ont fait le test
 - 660 (37 %) ont rempli la condition en matière de compétences linguistiques en suivant le Cours de compétences linguistiques des études secondaires de l'Ontario
 - 130 (7 %) ont bénéficié d'un report
 - 60 (3 %) étaient absents le jour du test
- Sur les 952 élèves admissibles antérieurement qui ont fait le test, 60 % (571) l'ont réussi et 40 % (381) ne l'ont pas réussi.

2. Suivi du progrès des élèves de la 3^e année à la 6^e année puis à la 10^e année

- Sur les 5 869 élèves qui étaient admissibles à participer au TPCL en 10^e année, cette année, 3 593 (61 %) faisaient partie du système éducatif de langue française de l'Ontario lors des tests provinciaux de 3^e année et de 6^e année. Sur ces 3 593 élèves, 3 404 (95 %) ont fait le TPCL cette année, 153 (4 %) ont bénéficié d'un report et 36 (1 %) étaient absents le jour du test.
- Sur les 3 404 élèves qui ont fait le TPCL,
 - 1 622 (48 %) l'ont **réussi** et avaient atteint la norme provinciale en lecture à la fois en 3^e année et en 6^e année. Cela indique que les élèves qui atteignent la norme provinciale au début de leur scolarité sont souvent bien placés pour continuer à obtenir un rendement élevé dans la suite de leurs études.
 - Que savons-nous de ces élèves?
 - 1 496 (92 %) de ces élèves suivaient un cours théorique de français, 119 (7 %) suivaient un cours appliqué de français et 1 (moins de 1 %) suivait un cours élaboré à l'échelon local.

- 72 (4 %) étaient des élèves ayant des besoins particuliers.
 - 986 (61 %) étaient des filles et 636 (39 %) étaient des garçons.
 - 1 369 (88 %) ont indiqué lire moins de trois heures par semaine en dehors des heures de classe (sur 1 622 élèves, 1 559 ont répondu à cette question).
 - 1 344 (39 %) l'ont **réussi** même s'ils avaient eu des difficultés à un moment de leurs études au palier élémentaire, n'ayant pas atteint la norme provinciale soit en lecture en 3^e année, soit en 6^e année ou au cours des deux années d'études. Cela montre que repérer les élèves qui ont des difficultés au début de leur scolarité et leur apporter du soutien peut bien mener à l'amélioration nécessaire.
 - Que savons-nous de ces élèves?
 - 935 (70 %) de ces élèves suivaient un cours théorique de français, 397 (30 %) suivaient un cours appliqué de français et 5 (1 %) suivaient un cours élaboré à l'échelon local.
 - 241 (18 %) étaient des élèves ayant des besoins particuliers.
 - 683 (51 %) étaient des filles et 661 (49 %) étaient des garçons.
 - 1 157 (91 %) ont indiqué lire moins de trois heures par semaine en dehors des heures de classe (sur 1 344 élèves, 1 277 ont répondu à cette question).
 - 298 (9 %) ne l'ont **pas réussi** et n'ont pas non plus atteint la norme provinciale en lecture ni en 3^e année ni en 6^e année. Ces données soulignent encore une fois combien il est important d'apporter des interventions personnalisées à chaque étape de leurs études aux élèves qui éprouvent des difficultés.
 - Que savons-nous de ces élèves?
 - 209 (70 %) suivaient un cours appliqué de français, 62 (21 %) suivaient un cours théorique de français et 24 (8 %) suivaient un cours élaboré à l'échelon local.
 - 163 (55 %) étaient des élèves ayant des besoins particuliers.
 - 200 (67 %) étaient des garçons et 98 (33 %) étaient des filles.
 - 267 (93%) ont indiqué lire moins de trois heures par semaine en dehors des heures de classe (sur 298 élèves, 287 ont répondu à cette question).
- Sur les 153 élèves qui ont bénéficié d'un report cette année,
 - 11 (7 %) avaient atteint la norme provinciale en lecture à la fois en 3^e et en 6^e année.
 - 24 (16 %) n'avaient pas atteint la norme provinciale en lecture en 3^e année, mais l'avaient atteinte en 6^e année.
 - 4 (3 %) avaient atteint la norme provinciale en lecture en 3^e année, mais ne l'avaient pas atteinte en 6^e année.
 - 114 (75 %) n'avaient atteint la norme provinciale en lecture ni en 3^e année ni en 6^e année.
 - Que savons-nous de ces élèves?
 - 66 (43 %) suivaient un cours appliqué de français, 62 (41 %) suivaient un cours élaboré à l'échelon local et 18 (12 %) suivaient un cours théorique de français.
 - 115 (75 %) étaient des élèves ayant des besoins particuliers.
 - 105 (69 %) étaient des garçons et 48 (31%) étaient des filles.
- Sur les 36 élèves qui étaient absents cette année,
 - 16 (44 %) avaient atteint la norme provinciale en lecture à la fois en 3^e et en 6^e année.
 - 6 (17 %) n'avaient pas atteint la norme provinciale en lecture en 3^e année, mais l'avaient atteinte en 6^e année.
 - 5 (14 %) avaient atteint la norme provinciale en lecture en 3^e année, mais ne l'avaient pas atteinte en 6^e année.
 - 9 (25 %) n'avaient atteint la norme provinciale en lecture ni en 3^e année ni en 6^e année.
 - Que savons-nous de ces élèves?
 - 20 (56 %) suivaient un cours théorique de français, 14 (39 %) suivaient un cours appliqué de français et 1 (3 %) suivait un cours élaboré à l'échelon local.
 - 8 (22 %) étaient des élèves ayant des besoins particuliers.
 - 19 (53 %) étaient des filles et 17 (47 %) étaient des garçons.

3. Au sujet du TPCL

Le TPCL évalue si les élèves ont atteint la norme minimale en littératie dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année, selon les attentes en lecture et en écriture prescrites dans *Le curriculum de l'Ontario*. Pour atteindre la norme, les élèves doivent être capables de lire et de comprendre les idées et les renseignements dans une variété de textes, la plupart du temps; et de communiquer et de structurer des idées et des renseignements en utilisant les conventions linguistiques (orthographe, grammaire, ponctuation) d'une manière qui ne gêne pas la clarté de la communication la plupart du temps.

La réussite du TPCL représente l'une des 32 conditions requises pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Les élèves qui ne réussissent pas le test en 10^e année peuvent le refaire l'année scolaire suivante ou peuvent remplir la condition en s'inscrivant et en réussissant le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario.

4. À propos de l'OQRE

L'OQRE a été établi en 1996 à la suite d'une recommandation faite par la Commission royale sur l'éducation. La Commission, composée de représentantes et représentants de tous les partis politiques, a consulté un grand nombre d'enseignants et enseignants, de parents, d'élèves et de contribuables. Elle a conclu que les évaluations à l'échelle de la province contribueraient à améliorer grandement la qualité et la responsabilité dans le système éducatif financé par les deniers publics.

L'OQRE joue un rôle important dans le domaine de l'éducation en Ontario, en effectuant des tests à l'échelle de la province à des étapes clés de l'éducation des élèves aux cycles primaire et moyen et au secondaire, et en rapportant les résultats. Les tests mesurent le rendement des élèves en lecture, en écriture et en mathématiques en fonction des attentes et contenus d'apprentissage prescrits dans *Le curriculum de l'Ontario*.

Les résultats des tests de l'OQRE représentent un indicateur important de l'apprentissage des élèves, et mesurent le rendement par rapport à une norme provinciale commune. Les renseignements objectifs et fiables fournis par ces tests complètent les connaissances actuelles au sujet de l'apprentissage des élèves de l'Ontario et servent d'outil de planification de l'amélioration important à l'échelle de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province.

Renseignements:

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour solliciter des entrevues, veuillez communiquer avec :

Katia Collette
 Agente des communications
 416 212-7047
katia.collette@eqao.com

OFFICE DE LA QUALITE ET DE LA RESPONSABILITE EN EDUCATION - Renseignements sur cet organisme



Communiqués de presse
 (72)



Archives de photos CNW

9 juin 2011 | Le Droit | PHILIPPE ORFALI

Plus d'élèves réussissent leur test de langue

Le nombre d'élèves francoontariens ayant réussi leur test provincial de compétences linguistiques (TPCL) a augmenté en 2011, passant de 82 % en 2010 à 86 %, révèlent les données diffusées hier par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation de la province.

La réussite de ce test, administré en 10e année à tous les élèves de la province, est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Il s'agit plus fort taux de réussite jamais enregistré depuis la création du TPCL, au début des années 2000. Et pour une première fois, l'organisme provincial a pu suivre le progrès des élèves tout au long de leur parcours scolaire, des tests de 3e année à ceux de 6e année, puis à ceux de 10e année.

« Ce suivi démontre combien un soutien assidu et ciblé en littératie dès les premières années de la scolarité est important pour aider à développer les compétences des élèves dans ce domaine », souligne François Lavictoire, coordonnateur des services français de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE).

Parmi les élèves francophones qui étaient en 10e année en 2011, 61 % (3 593) faisaient déjà partie du système éducatif de l'Ontario lors des tests provinciaux de 3e année et de 6e année. Parmi ces élèves, 3 404 ont fait le TPCL cette année, 153 ont bénéficié d'un report à une administration ultérieure et 36 étaient absents le jour du test.

Sur les 3 404 élèves qui ont fait le test, 48 % ont réussi le TPCL et avaient également atteint la norme provinciale en lecture à la fois en 3e année et en 6e année. Environ 39 % des jeunes ont pour leur part réussi le TPCL même s'ils avaient connu quelques difficultés aux tests de 3e ou 6e année, ou bien les deux.

Près de 9 % des élèves — soit 298 d'entre eux — ont échoué chacune des évaluations menées par l'OQRE.

« Les résultats confirment que la majorité des élèves de l'Ontario parvient à acquérir les compétences de base en lecture et en écriture requises pour s'épanouir à l'école et au-delà de l'école », a dit Brian Desbiens, président du conseil d'administration de l'OQRE.

Élèves anglophones

Du côté anglophone, 83 % des élèves ont atteint les normes prescrites par la province. Il s'agit d'une hausse de 1 % par rapport à l'an dernier.

Les résultats présentés hier offrent un portrait global de la province. Ce n'est que jeudi prochain que l'OQRE diffusera les résultats du TPCL à l'échelle des écoles et des conseils scolaires.

Pour rappel, le TPCL évalue si les élèves ont atteint la norme minimale en littératie dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9e année, selon les attentes en lecture et en écriture prescrites dans le curriculum de l'Ontario. Pour atteindre la norme, les élèves doivent être capables de lire et de comprendre les idées et les renseignements dans une variété de textes et de communiquer et de structurer des idées en utilisant les conventions linguistiques (orthographe, grammaire, ponctuation).

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

9 juin 2011 | Le Droit

LA CITÉ COLLÉGIALE DIT ADIEU À SES FINISSANTS



Quelque 1800 étudiants de La Cité collégiale participent, depuis hier et jusqu'à ce soir, à l'une des quatre cérémonies de remise de diplômes, au cours desquelles près de 100 prix et bourses totalisant plus de 30 000 \$ seront octroyés. Pour l'occasion, les diplômés et leurs invités auront entendu les conférences de Ronald Bisson, président de Ronald Bisson et Associé.e.s, Sylvain Groulx, directeur général de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), ainsi que de la présidente et directrice générale de la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), Colette Watson, et du chef de la direction du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) et ancien conseiller municipal à Ottawa, Alex Munter. Sur la photo, de jeunes diplômées manifestent leur joie après avoir obtenu leurs attestations d'études.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

9 juin 2011 | *Le Droit*

La responsabilité de l'enseignante

La lecture du reportage de Louis-Denis Ébacher sur l'intimidation m'a tout simplement horrifiée. Comment une enseignante supposément qualifiée – et qui semble malheureusement appuyée par la direction de l'école – peut-elle, en toute conscience, isoler un enfant de 7 ans derrière des panneaux, dans un coin de la classe, soi-disant pour le protéger des mauvaises actions des autres enfants ? Il y a ignorance, incompetence et manque de psychologie primaire de la part de l'enseignante. Elle ne sait pas maîtriser une situation qui risque de perturber à tout jamais l'apprentissage de cet enfant. N'oublions pas que c'est lui qui subit de mauvais traitements de la part des autres. C'est à l'enseignante de parler à ses élèves et de leur demander pourquoi ils posent ces gestes. C'est à elle de leur en faire comprendre la gravité et ensuite de désigner des élèves protecteurs auprès de cet enfant. Quant à la direction de l'école, son devoir est de rencontrer les assaillants – et les parents de ces derniers – et de mettre cartes sur table. Il s'agira ensuite de suivre le dossier de très près, car la situation risque fort malheureusement de continuer en septembre prochain. Denise Legros,

Gatineau

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

9 juin 2011 | *Le Droit*

Soyons vigilants face à l'intimidation

J'ai lu l'article concernant une jeune Gatinoise, élève au primaire, victime d'intimidation. Sa mère a bien fait de faire appel à la police. Est-ce que cette situation peut mener au meurtre ? Un jeune homme du secondaire est disparu cet hiver, en bicyclette près de la rivière... Et ça fait longtemps que cette situation se passe dans les écoles. Déjà, dans les années 1990, c'était monnaie courante. Est-ce que la violence a assez augmenté pour atteindre l'extrémité fatale qui est l'enlèvement de la vie ? Soyons vigilants. Et renforçons la sécurité à l'école. Une accolade, souvent, dissipe les sentiments négatifs entre nous. Michelle St-Jean,

Gatineau

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

9 juin 2011 | *Le Droit*

NOUVEL ORGANISME DE RÉSEAUTAGE POUR ADOS ENTREPRENEURS

Du réseautage pour adolescents sera proposé par le nouvel organisme Adoreso, un regroupement pour les jeunes de 10 à 19 ans qui se donne pour mission d'assister les adolescents à évoluer dans la vie, d'appuyer leurs démarches entrepreneuriales et de les encourager vers de nouvelles opportunités. Adoreso invitera également des professionnels à répondre aux questions que ses membres pourront se poser sur le cheminement de leur vie. Le lancement du réseau aura lieu samedi, de 12 h à 17 h.

LeDroit

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

9 juin 2011 | Le Droit

Le courrier ne sera livré en ville que trois jours par semaine

Le courrier ne sera livré que trois fois par semaine dans les régions urbaines, a annoncé la société d'État hier.

Dans la plupart des zones urbaines où la livraison est effectuée par des facteurs, les lettres seront distribuées les lundis, mercredis et vendredis seulement.

La baisse importante du volume de courrier et la tenue de grèves tournantes justifient cette décision, a déclaré Postes Canada dans un communiqué.

La société soutient que les volumes de courrier ont chuté de 50 % depuis le début des grèves tournantes, le 3 juin. Cela aurait obligé Postes Canada à trouver des moyens de réduire ses coûts.

Le syndicat sceptique

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) remet en cause ces affirmations.

La présidente de la section locale du STTP à Edmonton, Bev Ray, a affirmé hier que la circulation du courrier était maintenue et que la baisse constatée n'était pas de 50 %.

Elle a ajouté que les grèves étaient tournantes pour éviter, justement, que le public ne subisse trop de désagréments.

La responsable syndicale a cependant admis que le nombre de colis expédiés était moins élevé qu'à l'habitude. Les paquets qui sont envoyés malgré tout sont redirigés vers le service Purolator, dont Postes Canada possède la majorité des parts. En vertu des changements annoncés par Postes Canada, la plupart des petits colis et des documents seront également livrés trois jours par semaine. Les articles prioritaires devraient être distribués toute la semaine.

La livraison aux boîtes aux lettres rurales et communautaires se poursuivra cinq jours par semaine, là où le service est fourni par les facteurs ruraux et suburbains. Ceux-ci sont en effet soumis à une convention collective différente de celle des employés urbains. Les heures d'ouverture des bureaux de poste et l'accès aux boîtes postales demeurent les mêmes. La livraison des colis sera également maintenue. Postes Canada rappelle que ses opérations sont financées par les recettes générées par ses produits et services, et non par l'argent des contribuables. Mme Ray a quant à elle affirmé qu'il n'y avait pas eu de dévelements récents en vue d'un règlement du conflit. Elle a souligné que les dirigeants nationaux du syndicat devraient décider du maintien éventuel des grèves tournantes, sans quoi une grève générale pourrait être envisagée.

La Presse Canadienne

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

9 juin 2011 | Le Droit | CHARLESCHARLESTHÉRIAULT THÉRIAULT

Centraide Outaouais remet 5,8 millions \$ dans la communauté

ctheriault@ctheriault@ledroit.ledroit.com com

La dernière campagne de financement de Centraide Outaouais a permis de remettre plus de 5,8 millions \$ à la communauté, alors que celle de Centraide Ottawa s'est soldée par une impressionnante contribution de près de 36 millions \$.

En faisant le bilan de la campagne, le président de Centraide Outaouais, Bruno Bonneville a tenu à rappeler que la pauvreté est bien présente dans la région de l'Outaouais, même si elle n'est pas toujours visible dans une société en apparence aussi riche.

« On entend trop souvent dire qu'il n'y a pas de pauvreté chez nous et que l'aide sociale est suffisante pour couvrir les besoins essentiels et que les gens n'ont qu'à travailler comme tout le monde pour sortir de la pauvreté. Ce n'est pas si facile que ça. La pauvreté est très présente chez les personnes vivant de l'aide sociale, les travailleurs à faible revenu, les personnes immigrantes, les familles monoparentales et les aînés vivant seuls », fait remarquer M. Bonneville.

Fort du succès de sa dernière campagne de financement, Centraide Outaouais a remis 5 844 000 \$ à 71 organismes qui fournissent des services très diversifiés dans la communauté et à des programmes qui aident à combattre la pauvreté. Les organismes communautaires recevront un peu plus de 3 millions \$, alors que les autres programmes et fonds mis sur pied par Centraide Outaouais seront financés pour un total de quelque 2 millions \$.

Parmi les programmes subventionnés, on remarque les réseaux d'entraide mis sur pied par la CSN et le programme de délégué social de la FTQ. De plus, des montants ont été mis de côté pour aider certains comptoirs alimentaires à faire la transition entre la fin de l'approvisionnement par la Banque alimentaire d'Ottawa et le début des livraisons de nourriture par Moisson Outaouais, en juillet.

Hier, M. Bonneville a admis que peu de nouveaux organismes communautaires sont subventionnés par Centraide Outaouais, cette année, car les besoins des groupes déjà subventionnés sont plus élevés que l'an dernier.

Centraide Ottawa

Du côté d'Ottawa, la campagne de financement de Centraide a permis d'amasser près de 36 millions \$. De ce montant, une somme de 11 millions \$ ira à des programmes spécifiques désignés par les donateurs lorsqu'ils ont fait leurs contributions.

L'aide aux personnes en situation de crise recevra près de 3,9 millions \$ et plusieurs secteurs recevront un montant tournant autour de 1 million \$, dont la préparation à la scolarisation, les emplois pour les personnes handicapées et la réduction du nombre de sans-abri.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

9 juin 2011 | *Le Droit*

DES SÉMINAIRES POUR ENTREPRENEURS FRANCO- ONTARIENS

Des séminaires gratuits pour soutenir les entrepreneurs francophones d'Ottawa auront lieu du 13 au 17 juin, à l'occasion de la Semaine de la francophonie. Ce projet, né d'un partenariat entre le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa (CRIO) et le Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale (RGA), vise à encourager l'esprit d'initiative parmi la communauté francophone. Plusieurs ateliers sur l'entrepreneuriat seront proposés en français et sans frais, une première à Ottawa. Ils traiteront de sujets aussi variés que la façon de réaliser des affaires avec le gouvernement fédéral, l'embauche, la fidélisation et le licenciement d'employés, les avantages et les inconvénients de modèles d'entreprises, les médias sociaux, l'étude de marché et la tenue de compte.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

9 juin 2011 | Le Droit | PHILIPPE ORFALI PHILIPPE ORFALI

L'Ontario français aura son plan d'action

porfali@ledroit.com porfali@ledroit.com

L'Ontario français a rendez-vous à North Bay, ce soir, à l'occasion du Rassemblement annuel de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario. L'organisation doit notamment y dévoiler le Plan stratégique communautaire de l'Ontario français, sorte de feuille de route pour le développement de la collectivité franco-ontarienne d'ici à 2016.



Voilà à peine huit mois que l'organisme de représentation de la minorité francophone a tenu sa dernière assemblée générale annuelle, à Ottawa, marquée par les célébrations du

N'empêche, les organisateurs de l'événement pourront compter sur la présence d'invités de marque d'ici à samedi. La ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, Madeleine Meilleur, et le professeur et constitutionnaliste Benoît Pelletier, ancien ministre québécois de la Francophonie canadienne, ouvriront le rassemblement, ce soir. Puis, sous le thème « Audelà des étiquettes », un éventail d'experts, dont le juriste Ronald Caza et la politologue Linda Cardinal, débattront de questions de l'heure, notamment celle de la représentation des minorités raciales et ethnoculturelles francophones (MREF) au sein de l'AFO. années d'efforts et de consultations qui visent à trouver les priorités de la population francophone, soutient Mme Lauzon. « L'objectif du plan est d'assurer à la fois le développement et la pérennité de la francophonie ontarienne par l'entremise de priorités concrètes. »

De ces grandes priorités, la seconde qui vise à agrandir l'espace francophone dans toutes les régions se distingue du lot. C'est d'ailleurs l'un des objectifs annoncés des États généraux de la francophonie d'Ottawa, qui seront lancés la semaine prochaine à l'hôtel de ville.

La communauté doit devenir plus visible, note Mme Lauzon.

« Il faut appuyer les FrancoOntariens dans leur volonté de vivre et d'oeuvrer pleinement en français, que ce soit à l'école, au boulot ou lorsqu'ils ont à obtenir des soins ou des services. On n'a qu'à penser aux municipalités qui sont dans des régions désignées, mais qui n'offrent aucun service en français. Dans ce dossier comme dans d'autres, les années à venir seront cruciales. »

9 juin 2011 | *Le Droit* | FRANÇOIS PIERRE DUFAULT

L'Ontario reprendra sa place, promet Tim Hudak

Tim Hudak promet que, sous un gouvernement progressisteconservateur, l'Ontario redeviendra la « locomotive » du Canada. Le chef de l'opposition à Queen's Park se présente comme l'homme du changement qui épurerait le gouvernement et réduirait les impôts, tout en éliminant le déficit et en maintenant les services publics.



Devant le Canadian Club d'Ottawa, hier, le chef progressiste-conservateur, Tim Hudak, s'est présenté comme l'homme du changement.

Si son parti forme le prochain gouvernement, cet automne, le leader progressiste-conservateur entend retrancher immédiatement 8 % des 13 % de la taxe de vente harmonisée (THV) sur l'électricité et le chauffage. Il promet aussi d'éliminer une « redevance de liquidation de la dette » que les Ontariens continuent à payer sur leur facture d'électricité même si, selon lui, la dette de la société Hydro Ontario a déjà toute été remboursée.

De plus, les progressistes-conservateurs aboliraient le plan énergétique de 80 milliards \$ qu'ont mis de l'avant les libéraux de Dalton McGuinty, à commencer par un partenariat de 7 milliards \$ avec la multinationale Samsung pour développer de nouvelles sources d'énergies vertes. « Nous allons donner un répit aux familles », s'est engagé M. Hudak, hier, devant les membres du Canadian Club d'Ottawa.

Le chef des « Bleus » n'était sur scène que depuis une minute lorsque quatre manifestants du mouvement jeunesse Leadnow ont interrompu son discours, l'accusant de vouloir « mettre des gens au chômage au lendemain d'une récession » en tournant le dos au plan énergétique des libéraux. Les protestataires ont rapidement été escortés vers la sortie.

Le bilan libéral attaqué

M. Hudak s'en est ensuite donné à coeur joie à démolir le bilan des libéraux, les accusant d'avoir dépensé sans compter et d'avoir trop taxé les Ontariens. « Il n'y a pas lieu de se choquer contre Dalton McGuinty plus qu'on se choque contre un raton laveur qui renverse une poubelle. Le raton laveur ne peut pas s'en empêcher. Et il le refera dès qu'il en aura l'occasion. C'est la même chose pour M. McGuinty. Il va augmenter les impôts ; il ne peut pas s'en empêcher », a-t-il lancé à la blague.

Pour financer les baisses d'impôts annoncés dans leur programme électoral appelé « Livre du changement » (« Changebook »), les progressistes-conservateurs promettent de réduire les dépenses gouvernementales de 2 % par année d'ici les quatre prochaines années. « En Ontario, nous avons près de 640 agences et commissions. Nous reverrons le mandat de chacune d'entre elles », a insisté M. Hudak. Seulement en éliminant les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), les progressistes-conservateurs pensent économiser jusqu'à 300 millions \$ par année. Des hauts fonctionnaires risqueraient également de voir leurs salaires « ajustés à ceux du secteur privé », donc réduits.

Prenant ses distances du gouvernement de Mike Harris, dont il a fait partie, qui avait sabré dans les services publics, M. Hudak s'est engagé à injecter 35 milliards \$ de plus dans l'infrastructure d'ici 2015 et, progressivement, jusqu'à 6,1 milliards \$ de plus annuellement dans la santé. L'éducation obtiendrait 2 milliards \$ de plus d'ici quatre ans. Les services en français seraient également maintenus, a-t-il assuré, sans toutefois donner plus de détails. Un gouvernement Hudak répartirait finalement les bénéfices de la taxe provinciale sur l'essence à toutes les 444 municipalités ontariennes, et non seulement aux 89 qui ont un service de transport en commun.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.